

OMPI



SCCR/S1/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 12 janvier 2007

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**Première Session Spéciale du
COMITE PERMANENT DU DROIT D'AUTEUR
ET DES DROITS CONNEXES**

Genève, 17 – 19 janvier 2007

ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document contient des informations sur une organisation non gouvernementale, qui a demandé de bénéficier du statut d'observateur ad hoc pendant les sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur du SCCR (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).

2. *Le SCCR est invité à approuver l'octroi du statut d'observateur auprès du comité à l'organisation non gouvernementale indiquée dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

SCCR/S1/2

ANNEXE

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE AYANT DEMANDÉ
L'OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR PENDANT LES SESSIONS
DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

Yale Information Society Project (ISP)

Yale Information Society Project (ISP)

Le Information Society Project (ISP) de la Faculté de droit Yale a été créé en 1997 afin d'étudier les incidences de l'Internet et des nouvelles technologies de l'information sur le droit et la société. Il s'agit d'un centre intellectuel novateur qui octroie des bourses et qui se consacre à l'analyse des politiques, qui fait des télécommunications et de la propriété intellectuelle les éléments déterminants de la structure de la société, du développement de la culture de l'humanité et de la légitimité démocratique. Dans le respect des traditions de la Faculté de droit Yale, l'ISP axe ses activités sur les questions sociales et techniques de fond liées à la société de l'information, en dépassant le cadre classique des grands principes du droit. Son réseau grandissant de professeurs affiliés de renommée mondiale, de jeunes chargés de recherche ambitieux ainsi que de brillants étudiants en droit a donné naissance à un environnement dans lequel des questions appelant une réflexion approfondie sur le droit et la technologie peuvent être posées et résolues.

L'ISP publie régulièrement des livres blancs, des dossiers sur des questions de politique générale et des rapports contenant des résultats de recherches empiriques et diverses méthodes d'analyse. L'influence de ces publications demeure sensible dans les milieux universitaires et les milieux dont relève la politique à suivre et ces publications suscitent un grand nombre d'échanges sur le site Internet du projet. L'ISP envisage de réaliser une série d'études par pays en collaboration avec des partenaires travaillant dans des institutions universitaires et des ONG de pays en développement. Ces études visent à déterminer le fonctionnement de politiques d'accès aux savoirs différentes dans divers pays connaissant des expériences se démarquant les unes des autres en termes de développement.

La composante fondamentale de l'Information Society Project est constituée par ses chercheurs et ses étudiants titulaires d'un diplôme de doctorat, qui demeurent constamment en contact avec la réalité du droit des technologies. L'atmosphère studieuse de l'ISP contribue à rassembler les chercheurs pour discuter de questions nouvelles avec des experts invités dans le cadre de déjeuners hebdomadaires, critiquer les documents écrits par les uns et les autres dans un atelier mensuel et à diriger des groupes d'étude d'une durée d'un semestre avec des étudiants préparant leur doctorat en droit. Les chercheurs de l'ISP publient collectivement un volume impressionnant de travaux dans des revues juridiques, des livres blancs spécialisés et des dossiers de politique générale. Les chercheurs de l'ISP assument des fonctions de direction dans les domaines du droit et de la technologie dans des universités, l'administration ou en tant que juristes conseillant les chefs d'entreprise. Les cours, les projets et les ateliers organisés par l'ISP permettent aux étudiants de la Faculté de droit Yale d'étudier les problèmes nouveaux en collaboration avec les différents départements du campus de l'Université Yale.

L'ISP souhaite tout particulièrement assister comme observateur à la prochaine session du SCCR au cours de laquelle il sera débattu du traité sur la protection des droits des organismes de radiodiffusion. L'ISP travaille sur un projet axé sur le traité proposé, dans le cadre d'un cours organisé par la Faculté de droit Yale intitulé "Formation pratique à l'accès aux savoirs" donné par Eddan Katz, directeur exécutif de l'ISP, et Jack Balkin, professeur principal de droit et directeur du Yale Information Society Project. L'ISP procède à une analyse juridique des cadres réglementaires comparés pour la protection des organismes de radiodiffusion. Il envisage de poursuivre ce travail dans le cadre de la session de printemps de la formation pratique à l'accès aux savoirs.

L'ISP concentre principalement ses activités aux États-Unis d'Amérique mais il comporte aussi des organismes affiliés et des partenaires dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Égypte, Espagne, Éthiopie, France, Inde, Israël, Italie et Russie.

Adresse pour toute information supplémentaire :

Yale Law School
Information Society Project
127 Wall St.
New Haven, CT 06511
Tél. : +1 (203) 436-0804
Tlcp. : +1 (203) 436-0851
Mél. : eddan.katz@yale.edu
Site Internet : <http://www.law.yale.edu/isp>

[Fin de l'annexe et du document]